

REPUBLIC OF CAMEROON
Paix – Travail – Patrie
REGION DU NORD
DEPARTEMENT DU MAYO LOUTI
PREFECTURE DE GUIDER
SECRETARIAT PARTICULIER

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland
NORTH REGION
MAYO LOUTI DIVISION
DIVISIONAL OFFICE GUIDER
PRIVATE SECRETARIAT

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert En Procédure d'Urgence N°005/AONO/RN/D42/CDPM/2022 du 14 octobre 2022

Pour les travaux de construction et d'équipement d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'école publique de DOUMO, dans l'Arrondissement de MAYO OULO, Département du MAYO LOUTI, Région du NORD.

1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de l'exécution des travaux en titre, le Préfet du Département du MAYO LOUTI, Maître d'Ouvrage-Délégué et Autorité Contractante lance un "Appel d'Offres National Ouvert" en procédure d'urgence pour le compte du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire.

2. Consistance des travaux

Les travaux objet du présent Dossier d'Appel d'Offres sont répartis ainsi qu'il suit et comprennent:

- ✓ Travaux préparatoires ;
- ✓ Terrassement ;
- ✓ Fondation ;
- ✓ Maçonnerie - élévation ;
- ✓ Charpente et couverture ;
- ✓ Ménagerie métallique ;
- ✓ Électricité ;
- ✓ Peinture ;
- ✓ VRD ;
- ✓ Equipement.

3. Délais d'exécution

Le délai d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois calendaires maximum à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux ou à la date indiquée dans ledit ordre de service.

4. Allotissement

Les travaux sont en lot unique.

5. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de *vingt et un millions (21 000 000) francs CFA TTC.*

6. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité des conditions, aux entreprises de droit camerounais, installées au Cameroun ayant une expérience dans le domaine.

La participation des entreprises sous forme de groupement ou de sous-traitance est admise conformément à la réglementation en vigueur.

7. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissements Publics (BIP) de la République du Cameroun de l'exercice 2022 sur la ligne d'imputation budgétaire : 56 94 195 05 110000 523314 337.

8. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce N°12 du Dossier d'Appel d'Offres, d'un montant de **quatre cent vingt mille (420 000) francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

9. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Préfecture de GUIDER, Secrétariat Particulier, Téléphone : 222 39 51 14 / 222 39 51 01 dès publication du présent avis.

10. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être obtenu auprès du Secrétariat Particulier de la Préfecture de GUIDER, Téléphone : 222 39 51 14 / 222 39 51 01 dès publication du présent avis par voie de presse écrite (JDM, Cameroun Tribune) et par voie d'affichage dans les locaux de ladite structure, contre versement d'une somme non remboursable de **35 000 (Trente-cinq mille) francs CFA**, payable au Trésor Public.

11. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Préfecture de GUIDER, Secrétariat Particulier, au plus tard le **Vendredi, 04 novembre 2022 à 13 heures** et devra porter la mention :

« Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'Urgence
N°005/AON0/RN/D42/ODRM/2022 du 14 octobre 2022

Pour les travaux de construction et d'équipement d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'école publique de DOUMO, dans la Commune de MAYO OULO, Département du MAYO
ÉOUTI, Région du NORD

A ouvrir qu'en séance de dépouillement »

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) seul temps dans la salle de réunion de la Préfecture de GUIDER. L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le **Vendredi, 04 novembre 2022 à 14 heures** précises, heure locale, par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics.

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix désignée mandatée.

14. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

1.1 Offre Administritive

- Absence de la caution de soumission,
- Pièce falsifiée ou non authentique,
- Dossier incomplet au-delà de 48 heures, le cas échéant.

1.2 Offre Technique

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
- Non possession en propre ou en location d'un véhicule de liaison de type pick-up ou camionnette (pièces justificatives : copie certifiée de la carte grise ou attestation de dédouanement si matériel en propre et attestation de location dûment signée de deux parties et certifiée par une autorité compétente assortie de la copie certifiée de la carte grise si matériel en location);
- Absence de l'attestation de visite de site signée sur l'honneur par le soumissionnaire ;
- Absence du planning d'exécution des travaux;
- Note technique inférieure à 11 sur 15 Critères.

1.3 Offre financière

- Offre financière incomplète ;
- Non-conformité du modèle de soumission;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaires ;
- Absence d'un sous-détail de prix unitaire.

2. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur:

- Situation financière ;
- Expérience ;
- Personnels ;
- Matériels ;
- Méthodologie d'exécution des travaux et planning ;
- Présentation générale des offres.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage Délégué attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres. Ce dernier devra disposer des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et l'offre étant évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Nombre maximum de lots

Sans objet.

17. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

18. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires sur l'Appel d'Offres peuvent être obtenus auprès du Secrétariat particulier de la Préfecture de GUIDER.

« Pour tout acte de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP au numéro suivant : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 »

Copie:

- ARMP/NO;
- DDMAP/ML;
- DDMINPAT/ML;
- Affichage
- CHRONO ARCHIVE.

Guider, le 14 OCT 2022

